



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} mai : une belle mobilisation mais des violences inexcusables contre des syndicalistes

Il nous faut tout d'abord saluer la forte mobilisation qui s'est faite cette année autour du 1^{er} mai pour toutes les organisations participantes. Cette manifestation de solidarité humaine autour des travailleuses et des travailleurs du monde entier doit être un grand moment de démocratie. Comme chaque année, le Mouvement de la Paix y a été présent dans toutes les villes.

Mais il faut surtout pointer un fait nouveau extrêmement grave cette année, celui de l'agression physique de militants syndicaux, de la CGT en l'occurrence, par des individus que l'on peut caractériser autour d'une appellation générique « Black Blocs », en d'autres temps on parlait de casseurs. Ils ne se réclament d'aucune tendance politique, droite ou gauche, quoi qu'en disent certains médias.

Plusieurs dizaines de blessés sont à déplorer parmi les syndicalistes, dont quatre graves, et nous tenons à les assurer de toute notre solidarité.

Rappelons que dans une manifestation déclarée en Préfecture, la police a comme rôle d'empêcher l'intrusion dans la manifestation d'éléments perturbateurs extérieurs, la sécurité interne étant assurée par un service d'ordre mis en place par les organisateurs. Ce n'est pas la première fois que des groupes violents viennent troubler une manifestation pacifique et malheureusement nous en sommes témoins depuis plusieurs années à Paris, particulièrement au 1^{er} mai. Les militants du Mouvement de la Paix franciliens se sont retrouvés à plusieurs reprises au centre de telles violences et ils peuvent témoigner que les individus qui en étaient à l'origine venaient de l'extérieur de la manifestation malgré la présence des forces de police. Cela montre aussi que les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence n'ont rien réglé dans la prévention de la violence, ce que nous avons affirmé à plusieurs reprises.

Nous demandons qu'une enquête soit menée pour déterminer les origines de cette violence, comment elle a pu se produire ainsi que les raisons pour lesquelles la sécurité des manifestants n'a pas été assurée cette année, et cela afin que toutes mesures soient prises pour que de tels faits soient empêchés.

Nous assistons à une escalade dans les obstacles pour que les travailleurs puissent s'exprimer démocratiquement, y compris par la manière dont une certaine presse rend responsables des militants qui sont en fait des victimes. Cela est contraire à plusieurs domaines de la culture de paix : le droit à manifester est un droit démocratique nécessaire qui ne doit subir aucune contrainte dans le respect de la légalité.

A Paris, le lundi 3 mai 2021

Le Mouvement de la Paix